



Date de génération de ce justificatif : 30/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ENPALA – Constitution de société

Référence : L024894

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 26 avril 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 18/04/2024, il a été constitué une SCI dénommée : ENPALA Siège social : 60 BIS RUE DE LA PASSAGERE, 35400 SAINT-MALO Capital : 1.000€ Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tous immeubles ou tous biens immobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil. Gérance : M. JEAN LAJEUNESSE, 60 BIS RUE DE LA PASSAGERE, 35400 SAINT-MALO Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

[Consulter cette annonce en ligne](#)